Ô jeune homme ! Je vais t’enseigner quelques paroles : préserve (les droits d') Allah, Il te préservera ; préserve (les droits d') Allah

D’après Abû al-‘Abbâs ‘Abd Allâh ibn ‘Abbâs — qu’Allah les agrée —, j’étais un jour derrière le Messager d’Allah ﷺ ; il me dit : « Ô jeune homme ! Je vais t’enseigner quelques paroles : préserve (les droits d') Allah, Il te préservera ; préserve (les droits d') Allah, tu Le trouveras devant toi. Quand tu demandes, demande à Allah ; quand tu sollicites de l’aide, sollicite-la d’Allah. Sache que si une communauté entière se réunissait pour te faire du bien, elle ne te profiterait que par ce qu’Allah a déjà écrit pour toi ; et si elle se réunissait pour te nuire, elle ne te nuirait que par ce qu’Allah a déjà écrit contre toi. La plume est levée et les pages ont séché. » Dans une autre version autre que at-Tirmidhî : « Préserve (les droits d') Allah, tu Le trouveras devant toi ; reconnais Allah dans l’aisance, Il te reconnaîtra dans l’adversité. Sache que ce qui t’a manqué ne t’était pas destiné, et que ce qui t’a atteint ne pouvait t’éviter. Sache que le secours vient avec la patience, le soulagement avec la détresse, et qu’avec la difficulté vient la facilité. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî et d'autres]

Ibn ‘Abbâs — qu’Allah les agrée — rapporte qu’alors qu’il était jeune, monté derrière le Prophète ﷺ, celui-ci lui dit : « Je t’enseigne des choses par lesquelles Allah te fera profiter… » Préserve Allah en préservant Ses ordres et en évitant Ses interdits : qu’Il te trouve, dans toute situation, là où Il t’a ordonné d’être et qu’Il ne te trouve pas là où Il t’a interdit d’être ; Allah te préservera alors des maux de ce monde et de l’au-delà et te donnera la victoire dans tes affaires où que tu sois. Si tu veux demander quelque chose, ne demande qu’à Allah : Lui seul exauce ceux qui implorent. Si tu cherches une assistance, ne la cherche qu’auprès d’Allah. Aie la certitude que nul ne peut te procurer un bénéfice — même si tous s’unissaient pour te l’apporter — si ce n’est ce qu’Allah a décrété pour toi ; et nul ne peut te nuire — même si tous les habitants de la terre s’unissaient contre toi — si ce n’est ce qu’Allah a décrété contre toi. Sache que tout cela a été écrit par Allah conformément à Sa sagesse et à Sa science ; nul changement à ce qu’Il a écrit. Celui qui préserve Allah en observant Ses ordres et en évitant Ses interdits, Allah le préserve. Reconnais Allah dans l’aisance : Il te reconnaîtra dans l’adversité. Quiconque se tourne vers Allah dans l’aisance, Allah lui ménage une issue dans la détresse. Que chaque serviteur se contente de ce qu’Allah lui a prédestiné.


النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY


لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC
E-Da'wah Committee